

Bruxelles, le 17 fevrier 1983

NOTE BIO COM(83) 85 AUX BUREAUX NATIONAUX
c.c. aux membres du groupe du porte parole

432

OBJET : REUNION DE LA COMMISSION DU 16 FEVRIER

1. RENFORCEMENT DE LA POLITIQUE COMMERCIALE COMMUNE

La Commission a decide de proposer au Conseil un nouvel instrument de defense commerciale permettant de repondre plus rapidement, plus efficacement et de maniere plus diversifiee a toute pratique commerciale deloyale (unfair practices), imputable a un pays tiers et susceptible de porter prejudice a la Communaute tant sur le marche interieur que sur les marches tiers.

M. Loeff, a commente cette proposition en salle de presse (voir BIO 85 suite 1 et fin et P-16).

2. MARCHE INTERIEUR

La Commission a approuve, sur proposition de M. Narjes, un rapport sur le fonctionnement du marche interieur europeen comportant un bilan de l'acquis communautaire, une evaluation de son impact economique et des problemes actuels ainsi que des orientations pour la protection de cet acquis et l'elimination des disparites.

Le texte de ce rapport sera mis au point, puis transmis au Conseil dans les tout prochains jours; il vous sera envoye par express des que possible; je vous prie de voir egalement la P-9 du 28 janvier dernier sur les entraves aux echanges intra-communautaires.

3. ACIER : QUOTAS 2EME TRIMESTRE 83

La Commission a adopte les taux d'abattement a appliquer a la production et a la livraison sur le marche europeen des produits siderurgiques pour le 2eme trimestre 1983. Le niveau eleve de ces taux traduit la deterioration de la siderurgie en 82, en raison de la faiblesse de la demande interieure et de l'exiguite des perspectives d'exportation (voir MEMO n. 16).

4. NOUVEL INSTRUMENT COMMUNAUTAIRE (NIC ou "Facilite Ortoli")

La Commission a adopte une proposition de decision du Conseil pour une premiere tranche d'emprunts de 1.500 Mecus. La note P-17 que vous recevrez par express, donne dans le detail le champ d'application de cette premiere tranche ainsi, notamment, que la situation financiere du NIC au 15 fevrier 1983.

5. PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA COMMISSION

Sur rapport du president Thorn, la Commission a procede a un premier examen de son programme pour les prochains mois, fonde sur le discours du President devant le Parlement.

La Commission est convenue de revenir sur ce sujet, sur proposition du President, mercredi prochain, mais il est d'ores et deja acquis que certaines propositions importantes seront adoptees avant la fin du mois de mai, notamment en ce qui concerne les nouvelles ressources propres et certaines actions prioritaires.

6. DG AFFAIRES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

La Commission a decide de nommer M. Massimo Russo en remplacement de M. Padoa-Schioppa, lors du depart de ce dernier. La date de prise d'effet de cette nomination sera arretee en consequence. Un C.V. de M. Russo a ete transmis par telecopieur au Bureau de Rome et vous sera envoye par express.

AMITIES

M. SANTARELLI COMEUR///

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom, positioned to the right of the typed name.